

Intitulé formation	PERMIS B - Conduite Supervisée
Contenu	- 20 leçons de conduite (<i>avec enseignant diplômé</i>) - Dont 1 RDV Préalable de 2H - Frais d'inscription - Démarches administratives en préfecture - Accès code en salle offert (3 mois)
Programme	<u>Formation théorique</u> La formation théorique sera la première étape de votre formation. La préparation à l'examen théorique du code de la route peut se faire en distanciel et/ou en présentiel. Il sera nécessaire de maîtriser les 10 thématiques suivantes : la circulation routière, la route, le conducteur, les notions diverses, la mécanique, l'environnement, prendre et quitter le véhicule, les autres usagers, les premiers secours, la sécurité du passager et du véhicule. L'examen théorique doit être réservé par l'élève auprès d'un organisme agréé par l'État : Objectif Code SGS, Exacode, La Poste, Dekra, Point Code, Code N Go, France Code. Coût de l'examen théorique : 30€ L'examen nécessite un minimum de 35 points sur 40 pour être validé. <u>Formation pratique</u> La formation au permis de conduire s'appuie sur le REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne), qui comprend 4 grandes compétences : 1- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul 2- Appréhender la route, circuler dans des conditions normales 3- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers 4- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique Lors de votre première leçon de conduite, l'enseignant vous détaillera le déroulé de votre formation ainsi que les étapes clés de celle-ci. (Compétence 1, 2, 3, 4, contrôle de niveau, validation des acquis, examens blancs, leçons de préparation à l'examen, cours de vérifications intérieures et extérieures du véhicule) La formation en conduite supervisée nécessite un minimum obligatoire de 13H en Boîte automatique et de 20H en Boîte manuelle. Elle se poursuit ensuite en phase supervisée avec un accompagnateur. L'inscription à l'examen pratique se fait par l'enseignant, sous contrôle du niveau obtenu. Il se déroule sur les centres d'examen de Nanterre et Gennevilliers, et a une durée moyenne de 30 minutes. L'examineur vous demandera notamment : de suivre un itinéraire en autonomie, de répondre à 3 questions de vérifications intérieures et extérieures, d'effectuer une manœuvre, ou encore de vous insérer sur une autoroute. L'examen nécessite un minimum de 20 points sur 31 pour être validé.
Objectifs	Acquérir les compétences essentielles à la conduite d'un véhicule à boîte manuelle, maîtriser le véhicule en toute autonomie, adopter un comportement responsable, respectueux des règles du Code de la route, des autres usagers et de l'environnement, se préparer à l'examen pratique du permis B.
Enjeux	Autonomie et mobilité, sécurité routière, réussite à l'examen.
Délais	Délais d'accès à la formation : Délais de réalisation de la formation :
Pré-requis & Public visé	Savoir lire et écrire la langue française, visite médicale auprès d'un médecin agréé par la préfecture si handicap. Examen théorique : posséder un numéro NEPH, à partir de 16 ans Examen pratique : être titulaire d'un examen théorique valide, minimum pratique obligatoire 13H / 20H, à partir de 17 ans